

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00244

Numéro SIREN : 909 176 802

Nom ou dénomination : A.P.A. SAINT LOUP

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2023 sous le numéro de dépôt 11693

A.P.A. SAINT LOUP
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 186 BOULEVARD DE SAINT LOUP
13010 MARSEILLE
909 176 802 R.C.S. MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an Deux Mille vingt-trois
Le vingt-trois mai,
A dix-sept heures,

L'associé unique, **Monsieur Laurent PIBIRI**, également Président de la société « A.P.A SAINT LOUP », Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est à MARSEILLE (13010), 186 boulevard de Saint Loup, a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ◆ Délibération portant sur la rémunération du président,
- ◆ Questions diverses.

Le Président associé unique, procède à l'examen et à l'adoption des résolutions suivantes.

RESOLUTION UNIQUE

L'associé unique décide que le Président en fonction depuis le 28 avril 2023, **Monsieur Laurent PIBIRI**, ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat de Président pour l'exercice en cours, soit du 28 avril 2023 au 31 décembre 2023.

.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le président associé unique.

LE PRESIDENT ASSOCIE UNIQUE
Monsieur Laurent PIBIRI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent PIBIRI', with a large, stylized initial 'L' and 'P'.